



# UNION DES PECHEURS DE PARIS ET DE LA SEINE

Fondée en mai 1891

*Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA UPP)*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2011**  
**CONCERNANT 2010**  
**LE SAMEDI 29 JANVIER 2011 A 10 H, A LA MAISON DES ASSOCIATIONS DU 16<sup>e</sup>**  
**14, avenue René Boylesve 75016 PARIS**

*L'Ordre du jour est le suivant :*

1. **Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 30 janvier 2010.**
2. **Approbation du rapport moral 2010 remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail.**
3. **Approbation du rapport financier 2010 (Comptes du 1<sup>er</sup>. janvier 2010 au 31 décembre 2010) remis en séance.**
4. **Cartes de pêche 2011.**
5. **Autres association auxquelles nous participerons.**
6. **Actions de 2011 : prévisions, budget, pêche de nuit complémentaire, calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-froids, etc....Handipêche en juin 2011 quai de la Tournelle Paris 5<sup>e</sup> ; Fête de la pêche le 1<sup>er</sup>. dimanche de juin, alevinage en décembre 2011, street-fishing en décembre 2011**
7. **Questions diverses.**
8. **Clôture par un verre de l'amitié apéritif.**

Pendant le délai de quinze jours qui précède l'Assemblée Générale Ordinaire, tous les documents nécessaires à votre information ont été tenus à disposition au Siège de l'Association. A noter que ne peuvent voter que les **membres actifs** régulièrement convoqués (Personnes Majeures et Personnes Mineures, Femmes), donc pas de pouvoir à donner, ni recevoir). Diffusion aux membres a été faite par lettre (e.mail pour ceux qui en possèdent un) et affichage sur les principaux sites de pêche de la Seine dans Paris, ainsi que chez les détaillants qui acceptent.

### La séance est ouverte à 10 heures 20

Il est en premier lieu procédé à l'élection du bureau de séance. Les candidats sont : Président de séance : Christian CHOLLET ; Scrutateur : Louis POTTIER ; Secrétaire de séance : Philippe PICARD.

Les candidatures sont mises aux voix à main levée.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée.

Votes pour : Unanimité ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

### **Le bureau de séance est élu à l'unanimité.**

#### Le Bureau de séance est ainsi constitué :

Président de séance : Christian CHOLLET qui accepte ;

Scrutateur : Louis POTTIER qui accepte ;

Secrétaire de séance : Philippe PICARD qui accepte.

Pendant le délai de quinze jours qui précède l'Assemblée Générale Ordinaire, tous les documents nécessaires à l'information ont été tenus à disposition au Siège de l'Association et surtout envoyés par courriers et e-mails à nos membres (Convocation, Rapports Moral et Financier, ainsi que Lettre du 12 décembre 2010).

Le Président de séance dépose sur le bureau de séance : les Statuts de notre Association, la Convocation à l'Assemblée Générale et la Feuille de présence, ainsi que l'ensemble de la Comptabilité 2010. Sont distribués en séance le Rapport financier de 2010 (1/1/2010 au 31/12/2010) et le Rapport Moral 2010, à ceux qui ne les auraient pas eu.

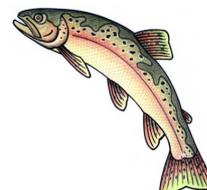
Il est passé à l'examen et aux votes des différents points de l'ORDRE DU JOUR :

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



### 1. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 30 janvier 2010.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante suivante :

**Le Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2010 est adopté.**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### 2. Approbation du rapport moral 2010 remis en séance et envoyé à ceux qui possèdent une adresse e.mail.

Ajouter au RM et à la lettre annuelle :

- Dernière partie de pêche de l'année : le dernier samedi de novembre Paris 12° Port de Bercy (herbiers)
- 2 étangs libres au Bois de Boulogne : demander à Mme. Giboudeaux Adjointe au Maire de Paris en charge des espaces verts.
- Saleté de la Seine : une intervention réussie (C.Chollet) auprès de Mme. la Maire-adjointe de Paris en charge de l'eau, après photos (D.Pierre) des détritiques Place de la Concorde et nettoyage.

Ce Rapport Moral 2010 a été largement diffusé (courriers postaux, e-mails, etc...) et remis en séance à ceux qui ne l'auraient pas.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante :

**Le Rapport Moral 2010 est adopté, après ajouts.**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### 3. Approbation du rapport financier 2010 (Comptes du 1<sup>er</sup>. janvier 2010 au 31 décembre 2010) remis en séance.

Le Rapport Financier 2010 a été remis en séance aux participants qui ne l'auraient pas reçu ni en e.mail, ni par courrier.

L'ensemble de la comptabilité est déposé sur le bureau de l'AG.

M. Marcel GOUMILLOU, vérificateur aux comptes avait examiné les comptes au siège social et apposé sa signature sur ceux-ci. Mme. Chantal GUIDI-RONTANI, vérificateur aux compte avait de même examiné ceux-ci au siège social et n'a eu aucune observation à formuler.

L'Assemblée constate que les comptes 2010 sont sincères et véritables.

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante :

**Le Rapport Financier 2010 est adopté**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### 4. Cartes de pêche 2011.

Quelques modifications sur le nombre de cartes et leurs tarifs

- « Interfédérale = Personne Majeure + EHGO » minorée d'1 €, à 85 € au lieu de 86 €, alors que la carte Majeur (70 €) + vignette EHGO (25 €) font ensemble 95 €.
- « Personne Mineure » minorée de 6 € ; elle passe de 16 € à 10 €.
- « Vacances » au même tarif, mais valable 7 jours consécutifs seulement au lieu de 15 jours.
- Création d'une vignette réciprocaire de 25 € pour l'URNE (nord & nord/est de la France)

Après discussion et débats, il est procédé au vote à main levée sur la résolution suivante suivante :

**Les tarifs des cartes de pêche sont approuvés ; cependant il est réprouvé que les cartes « Vacances » soient ramenées de 15 à 7 jours de validité.**

Votes pour : **Unanimité** ; Abstentions : 0 ; Votes contre : 0.

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### 2. Autres association auxquelles nous participerons.

Dito l'an passé (International Fario Club).

Philippe PICARD notre Secrétaire participe, à titre personnel, à FNCF et à La Seine en Partage.

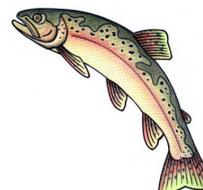
Après discussion et débats, il est n'est pas procédé à un vote.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



3. **Actions de 2011 : prévisions, budget, pêche de nuit complémentaire, calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-froids, etc....Handipêche le ???? juin 2011 quai de la Tournelle Paris 5° ; Fête de la pêche le 1<sup>er</sup>. dimanche de juin, alevinage en décembre 2011, street-fishing en décembre 2011.**

Label Européen et Labellisation Passion : examiner par Julien CAPELLE-BENARD

Salon de la pêche : pas de stand

Handipêche : le vendredi 10 juin 2011 Quai de la Tournelle Paris 5°

Paris 15° : samedi matin 25 juin au pied de la Statue de la Liberté dans l'Île aux Cygnes.

Atelier de leurres : en même temps le 25/06. Philippe LOPEZ serait créateur de leurres type Rapala.

- Calendrier des parties de pêche chaque dernier samedi des mois non-hivernaux etc...voir la lettre du 12 décembre 2010 envoyée en grand nombre et e.mail, à compéter pour le dernier samedi de novembre.
- Pas de pêche de nuit complémentaire.
- Site internet : en cours de constitution : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr) pour certains items. L'e.mail es [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr).
- Site internet de la Fédé FPPMA 75/92/93/94 [www.fppma75.fr](http://www.fppma75.fr) avec partie informative de l'UPP.
- Site internet pour les achats de cartes en ligne : [www.carte-de-peche-ehgo.fr](http://www.carte-de-peche-ehgo.fr) notamment les achats de cartes en-ligne avec paiement sécurisé, par la Fédération Nationale FNPC et EHGO. Très important pour les jeunes et nouvelles générations de pêcheurs.
- Alevinage en brochetons: le 6 décembre 2010. En 2011 et en décembre sera poursuivie cette opération intergénérationnelle tant pour les brochetons que pour les pêcheurs ! Et il conviendra de prévoir des frayères, encore que la mise en place de ces brochetons de l'année sous les péniches est probablement une bonne chose. Alevinage en Seine en 4 lieux : RD face Tour Eiffel & Place de la Concorde ; Ile St-Louis sa RD et 15° RG: débouché du Parc André-Citroën
- Développement durable ; rappelons à tout instant que nous sommes les sentinelles de l'eau.
- A titre informatif il est indiqué que les comptes UPP au Crédit Mutuel de Corbeil-Essonnes ont être été clos (frais trimestriels trop importants) compte tenu du fait qu'un compte courant UPP (sans frais trimestriels) et un Livret A ont été ouverts au Crédit Agricole d'Ile-de-France 67, rue d'Auteuil Paris 16°, avec toujours double signature sur les chèques émis.
- SAPEL : voir si la Fédé participe, comme l'an dernier avec roulement associatif, dont l'UPP. Réponse : non, puisqu'il n'y a pas de stand Fédé.  
Après discussion et débats, il n'est pas procédé à un vote.

9. **Questions diverses.**

Outre ce qui est dit ci-avant :

- Saleté de la Seine : Daniel PIERRE fera des photos Place de la Concorde, Péniche Thalassa, Débouché du Port de l'Arsenal (éclusées en Seine), qui seront transmises à l'Hôtel de Ville par C.CHOLLET.
- Assurance des membres du C.A. : ceux de l'an dernier, mais échec pour les nouveaux (fin 2011, tout passer en 1 seule fois, sans avoir à refaire, ce qui ne marche pas).
- Garde-pêche : 104 pêcheurs contrôlés, dont 4 sans carte.
- Le n° de téléphone du Garde-pêche Francis BUSQUET est (avec son accord) : 06 08 24 07 47

Plus aucune question n'étant plus à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la réunion et il lève la séance formellement à MIDI. Mais elle est poursuivie dans le cadre amical suivant.

\*  
\* \*  
\*

- **Clôture par un verre de l'amitié apéritif.**

Le présent Procès-Verbal comporte 4 pages dactylographiées ainsi que la Feuille de présence (18 pages), Comptes 2010 (2 pages) et Lettre aux membres modifiée (2 pages), soit **26 pages** au total.

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS

Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68

E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)

SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E



Diffusion du PV proprement dit aux membres (e.mail pour ceux qui en possèdent un) et affichage sur les principaux sites de pêche de la Seine dans Paris, ainsi que chez les détaillants qui acceptent, ainsi qu'éventuellement diffusion par lettre.

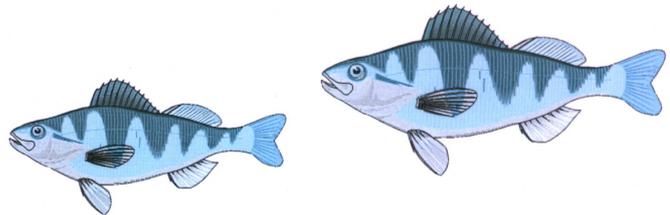
A Paris le 29 janvier 2011

**Christian CHOLLET, Président de séance**

**Louis POTTIER Scrutateur de séance**

**Philippe PICARD Secrétaire de séance**

**MERCI A CEUX AYANT UNE ADRESSE E.MAIL DE NOUS LA COMMUNIQUER (Rappel SVP)**



---

**Siège social : 79, Boulevard de Montmorency 75016 PARIS – T : 01 40 50 67 60  
SIREN : 444 882 773 – SIRET : 444 882 773 00021 – APE : 913E  
E.mail : [ch.chollet@orange.fr](mailto:ch.chollet@orange.fr) ou [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr)**

Siège social : 79, boulevard de Montmorency - 75016 PARIS  
Téléphones : 01 40 50 67 60 & 06 07 62 84 68  
E.mail : [contact@pecheursdeparis.fr](mailto:contact@pecheursdeparis.fr) - Site : [www.pecheursdeparis.fr](http://www.pecheursdeparis.fr)  
SIREN : 444 882 773 - SIRET : 444 882 773 00021 - APE : 913E

